



# CONSEIL COMMUNAL D'ENFANTS

## Compte rendu du 3 février 2018

### 1/Lecture du livret :

Chaque commune est dirigée par le Maire et son conseil municipal. La Mairie du village est le bâtiment officiel, ou se réunissent les élus.

Quelques exemples du rôle d'une mairie :

- Gestion des bâtiments publics (école, bibliothèque, salle de sport...)
- Délivrance des papiers administratifs etc....

Toutes les décisions se prennent au sein du conseil municipal par un vote.

### 2/ Préparation du carnaval :

Rendez-vous après l'école pour lancer le carnaval, il se terminera par un goûter à l'annexe de la salle des fêtes.

Après le carnaval, le film Sensac sera projeté à partir de 18h30 à la salle des Fêtes.

### 3/Chasse aux œufs

Faire l'affiche : uniquement les enfants qui le souhaitent

**Sur l'affiche doit apparaître clairement :**

Date : Samedi 31 Mars 2018

Heure : 11 h

Lieu : Centre Gériatrique de Chasselay, 591 rue des Plantières

Et Venir avec un panier pour ramasser les œufs.

Une Omelette géante sera servie pour l'apéro.

### 4/Proposition de rencontrer l'adjoint responsable de la voirie (Jean-Paul Cimetière)

Discussion sur l'emplacement du jardin des herbes aromatiques

### 5/ Visite de la bibliothèque